

Implantation Namur Social (AS, BD et GRH)

Introduire une candidature à la mobilité

Etape 1 : Prise de contact

L'étudiant prend contact avec le/la référent.e des relations internationales de son implantation

Etape 2 : Marque d'intérêt

L'étudiant marque son intérêt pour une mobilité au Q2 de l'année académique en cours ou au Q1/Q2 de l'année académique suivante. Également possible d'informer le/la référente d'un projet ultérieur

Pour le 30 octobre : l'étudiant AS/BD/GRH complète le formulaire, via le QR code ci-dessous, dans lequel il marque son intérêt pour une mobilité d'études ou de stage. Il y indique ses **intentions**.



Etape 3 : Dépôt du dossier de candidature sur Hénallux – International – Etudiant sortant

L'étudiant dépose son dossier de candidature :

- ✓ **pour le 30 novembre** : l'étudiant **AS/BD/GRH** dépose son dossier de candidature pour une mobilité de stage prévu au Q2 de l'année académique en cours
- ✓ **pour le 30 novembre** : l'étudiant **BD** dépose son dossier de candidature pour une mobilité de cours prévue au Q1 de l'année académique suivante
- ✓ **pour le 4 janvier** : l'étudiant **AS/GRH** dépose un dossier de candidature pour une mobilité académiques (suivre des cours) au Canada au Q1 de l'année académique prochaine.

- ✓ **pour le 4 février** : l'étudiant **AS/GRH** dépose un dossier de candidature pour une mobilité académiques (suivre des cours) en Europe ou en Flandre au Q1 de l'année académique suivante, mais aussi pour une mobilité de stage (partout dans le monde) au Q2 de l'année académique suivante
- ✓ **en septembre/octobre** : l'étudiant peut toujours déposer un dossier de candidature pour les mobilités de stage concernant le Q2.

Le dossier de candidature comprend les 4 éléments suivants :

- **un CV**: Le vôtre ou le CV européen disponible sur le site des relations internationales via le lien [Hénallux – international – étudiant sortant](#) « Constituer le dossier de mobilité »
- **Une attestation de niveau de langue** : Si votre mobilité se déroule en langue étrangère (anglais, néerlandais, espagnol, autre), vous devez effectuer le **test OLS**. Ce test est disponible sur le site des relations internationales via le lien [Hénallux – international – étudiant sortant](#) « Système d'évaluation des compétences linguistiques »
- **Une lettre de motivation** : La lettre de motivation (max une page) reprend les éléments suivants :
 - Se présenter en quelques mots
 - Indiquer le pays envisagé pour la mobilité et pour quelle(s) raison(s)
 - Mentionner l'institution ou le cadre de stage où se déroulera(it) la mobilité.
Pour une mobilité d'études, indiquez plusieurs destinations/institutions, au besoin.
 - Renseigner, si pertinent, les cours envisagés dans l'institution d'accueil
 - Expliquer en quoi cette mobilité est pertinente pour vous en tant que personne, en tant qu'étudiant.e dans votre formation, et en tant que futur.e professionnel.le dans votre domaine
- **les relevés de notes en votre possession** : Bloc 1 et Bloc 2 (janvier)

Le dépôt se fait **EN UN SEUL FICHIER PDF** sur la plateforme des relations internationales Hénallux « introduire une candidature à la mobilité »

Etape 4 : Etude des dossiers de candidature
--

L'ensemble des candidatures est étudié par le comité désigné dans le bachelier concerné pour la sélection des candidatures. Celui-ci communique sa décision dans le mois du dépôt du dossier. Les étudiants sont avertis par un email via la plateforme internationale.